



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DU «CENTRE DE LIAISON DES EQUIPES DE RECHERCHE»

Vendredi, 10 novembre 1989

Chers amis,

1. En vous accueillant ce matin, j'évoque avec plaisir ma première rencontre avec votre Mouvement, voici dix ans, dans cette maison du successeur de Pierre. Je salue cordialement Monseigneur Pierre Eyt qui vous accompagne au nom des évêques de France. Je souhaite à tous la bienvenue et je remercie votre Président, Madame Christiane Férot, pour sa présentation de l'activité du Centre de Liaison des Equipes de Recherche (CLER).

Ces derniers mois, vous avez mis en commun vos réflexions à partir du document postsynodal «[Christifideles Laici](#)». Un passage de cette exhortation sera le point de départ de mon propos: «Découvrir et faire découvrir la dignité inviolable de toute personne humaine constitue une tâche essentielle et même, en un certain sens, la tâche centrale et unifiante du service que l'Eglise, et en elle les fidèles laïcs, est appelée à rendre à la famille des hommes»^[1]. Les diverses tâches assurées par le CLER entrent, en effet, dans le cadre de ce service de la personne humaine qui passionne les membres de l'Eglise.

2. Vous êtes particulièrement appelés à servir la dignité de la personne dans sa vocation à la vie familiale, épanouie dans l'union d'amour fidèle de l'homme et de la femme. Je ne m'étendrai pas aujourd'hui sur ce thème essentiel que vous approfondissez sans cesse. Mais je voudrais souligner l'importance de votre tâche, car vous devez faire face à l'indifférence ou au rejet trop répandus de principes que l'Eglise affirme comme les fondements de toute éthique saine et donc comme les conditions nécessaires du bonheur. Vous avez à réagir à des courants très forts dans l'opinion qui, en parlant abusivement de «libéralisation» des mœurs, diffusent une permissivité en réalité contraire à la dignité de la personne et à la vérité de sa vocation.

Devant une telle situation, c'est à un surcroît de foi et de charité que sont appelés les chrétiens. Participer à la pastorale familiale, cela suppose plus que jamais d'être, dans la vigne du Seigneur, des sarments reliés au cep, émondés quand il le faut conscients que c'est seulement par la grâce qu'ils porteront les fruits que le Seigneur attend. Unis dans la foi, nourris par la prière, rendus forts par les sacrements, les fidèles peuvent témoigner de l'amour de Dieu dont sont aimés tous les hommes. Leur langage est celui du «oui» aux appels de l'Évangile, traduits dans l'enseignement de l'Église, et celui de la clarté des conceptions doctrinales et morales qui résultent de la vérité de l'homme, reconnue en Celui qui est la lumière «qui éclaire tout homme»[2].

3. A l'origine du CLER, il y eut le souci d'aider les couples à maîtriser la procréation, dans le plein respect de toute la richesse de la sexualité, en recourant aux méthodes naturelles de régulation lorsque l'espacement des naissances s'impose. Beaucoup d'entre vous ont su aider des foyers à l'accueil de leurs enfants de la manière la plus favorable. Ils ont ainsi pu faire comprendre que la doctrine exprimée par Paul VI dans l'encyclique «Humanae Vitae», et confirmée par la suite, n'avait pas ce côté négatif qu'on lui a prêté; au contraire, il s'agit de permettre à l'homme et à la femme d'accéder de manière responsable à la paternité et à la maternité, dans des décisions communes, dans un amour et un respect mutuels que la maîtrise de la sexualité mûrit et renforce. Puissiez-vous amplifier votre action, afin de faire découvrir plus largement le caractère humain positif de cet enseignement de l'Église!

Nous savons qu'au lieu de donner la vie volontiers et librement, beaucoup de femmes et d'hommes sont aujourd'hui tentés de priver l'enfant déjà conçu de sa vie même. L'avortement est un drame devant lequel il n'est pas possible aux chrétiens de rester sans réagir et sans défendre fermement le respect de la vie. Il y a là des souffrances que vous devez tenter d'alléger. Il y a là des détresses et d'injustes solitudes qui appellent le secours vraiment fraternel des disciples du Christ Sauveur dont l'amour se porte par prédilection vers les petits sans défense, les enfants à naître, innocents et fragiles. A la racine de ces tentations contre la vie, il y a bien souvent un désordre de la vie sexuelle face auquel l'encyclique «Humanae Vitae» a voulu réagir. C'est pour cela que, dans les exigences de la vie conjugale, la norme morale ne peut être considérée comme un simple idéal à atteindre dans le futur, mais elle est un commandement que l'Église a mission de formuler au nom du Seigneur, demandant la ferme volonté de surmonter les obstacles[3].

4. L'expérience de la rencontre des couples pour l'initiation aux méthodes naturelles vous a montré l'ampleur des difficultés que traversent les familles. Vous avez été naturellement conduits à élargir le dialogue et à offrir à vos interlocuteurs la pratique du conseil conjugal. La connaissance intime des souffrances qui vous sont confiées vous permettrait de témoigner des conséquences dramatiques de l'infidélité, des ruptures et des déviations morales dans la vie des époux et de leurs enfants. L'alcool, la drogue et même le suicide des jeunes sont parmi les plus manifestes. Mais vous pourriez aussi témoigner de la beauté d'une fidélité mutuelle consentie, même au-delà de l'épreuve, et de la possibilité de ne pas s'abandonner à la déviation et de refuser de la justifier, de revenir l'un vers l'autre pour rebâtir un foyer ébranlé grâce au pardon et à

la réconciliation.

A cet égard, votre rôle est très délicat: un conseiller conjugal chrétien doit aider ses interlocuteurs à découvrir les valeurs qui sont à la base des normes de la vie conjugale. Il y faut l'ouverture et la patience de l'écoute, la capacité de respecter et d'aimer les personnes telles qu'elles sont, avec les problèmes qu'elles portent. Mais la qualité d'un conseiller chrétien dépend aussi de son savoir-faire personnel pour aider à un discernement fait dans la vérité des exigences de la vie conjugale. La décision ultime, comme en toute action morale, est prise en dernier ressort par le sujet, en conscience. Le conseiller, pour sa part, se souvient du Seigneur qui ne condamne pas la femme adultère, mais qui lui dit aussi: «Va, désormais ne pêche plus»[4]. En témoin des appels évangéliques et de la grâce rédemptrice, le conseiller se réjouit lorsqu'il voit les personnes réorienter leur vie «selon la vérité et dans la charité»[5]; avoir contribué à de tels renouvellements le renforce dans son engagement d'apostolat.

5. Brièvement, je voudrais vous encourager aussi dans vos actions éducatives. Former les jeunes à une saine conception de la sexualité, à une bonne maîtrise de leur affectivité, c'est un service irremplaçable, pour lequel les familles ont souvent besoin de la contribution d'éducateurs expérimentés. Puissiez-vous montrer aux jeunes la grandeur et la beauté de l'homme quand il agit selon sa condition de créature faite à l'image de Dieu et quand il réfère son action au Christ, l'homme parfait! Faites découvrir aux jeunes les fondements et la cohérence d'une morale qu'on leur présente trop souvent comme un ensemble de préceptes dépourvus de véritable sens ou inapplicables. Il faut qu'ils soient motivés pour se préparer à bâtir leur vie sur le roc.

6. Ceux qui accomplissent les services de plus en plus nombreux et diversifiés de votre Mouvement ont besoin d'une réelle compétence. Je sais que vous consacrez beaucoup de temps à votre préparation personnelle aux rôles de conseillers et d'éducateurs, que vous remplissez ensuite bénévolement. Et je tiens à vous dire l'estime et la gratitude qu'inspire cette générosité. Je souhaite que beaucoup comprennent que l'on ne peut aborder les graves questions liées au respect de la vie elle-même sans un savoir approfondi dans plusieurs disciplines, sans prendre le temps de réfléchir en groupe, sans s'ouvrir par la prière à l'Esprit du Seigneur et sans vivre pleinement la communion ecclésiale. J'encourage les initiatives de votre Mouvement pour permettre à ses membres d'élargir ainsi leur formation personnelle sur le plan intellectuel, sur celui de la connaissance des hommes aussi bien que sur celui de la vie spirituelle.

Avant de conclure, je tiens à souligner votre contribution à la recherche scientifique, afin de parvenir notamment à une approche plus sûre des conditions de la procréation. Des résultats significatifs ont déjà été obtenus, le champ des investigations reste ouvert; il est bon que les scientifiques chrétiens y travaillent assidûment.

7. Je souhaite au CLER de poursuivre son activité dans le cadre de la pastorale familiale en France, dans les autres pays où il est présent, dans la coordination assurée par la Fédération

Internationale d'Action Familiale, en lien avec le Conseil pontifical pour la Famille.

A nouveau, je vous exprime la gratitude des familles et des jeunes que vous aidez à trouver les voies heureuses de l'épanouissement humain dans le sens voulu par le Créateur, avec la grâce inépuisable de la Rédemption. Je confie votre travail, vos interlocuteurs, vos personnes et tous les vôtres à l'intercession de Marie, la Mère des hommes. Et je vous donne de grand cœur ma Bénédiction Apostolique.

[1] Ioannis Pauli PP. II *Christifideles Laici*, 37.

[2] *Io.* 1, 9.

[3] Cfr. Ioannis Pauli PP. II, *Familiaris Consortio*, 34.

[4] Cfr. *Io.* 8, 1-11.

[5] Cfr. *Eph.* 4, 15.

© Copyright 1989 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana